



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité, que lors de la séance devant être tenue à **20 heures le 12 mai 2025**, au lieu ordinaire des délibérations, le conseil de la susdite Municipalité doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME N°2025-022

#### NATURE ET EFFET

Demande de dérogation mineure au paragraphe c) du premier alinéa de l'article 6.2.1 du Règlement de zonage n° 574-96 de l'ancienne municipalité de la Paroisse de Saint-Félix-de-Valois, destinée à :

- Régulariser l'implantation du bâtiment principal (maison unifamiliale isolée) à 6,00 m de la ligne avant au lieu de 10 m.

#### RAISON ALLÉGUÉE

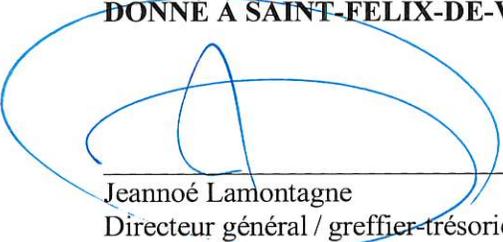
Le requérant a acquis la maison telle que construite et s'apprête à la revendre. Il souhaite régulariser cette situation de non-conformité.

#### IDENTIFICATION DU SITE VISÉ

Sur le lot 5 359 419 du cadastre du Québec, situé au 5125, croissant des Pins, à l'intérieur des limites de la zone Re1-15.

**LORS DE CETTE SÉANCE, TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.**

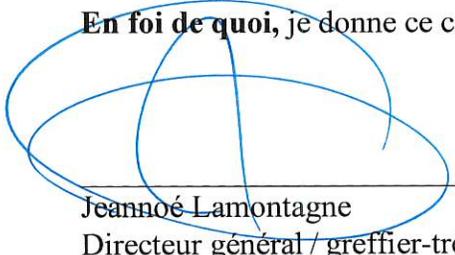
**DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS**, ce 25<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.

  
Jeannoé Lamontagne  
Directeur général / greffier-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette Municipalité et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 10 h et 14 h, ce 25<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.

**En foi de quoi**, je donne ce certificat ce 25<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.

  
Jeannoé Lamontagne  
Directeur général / greffier-trésorier